

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ  
DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST  
ET DES MUSÉES DE POITIERS**

5<sup>e</sup> série - tome VI

1<sup>er</sup> trimestre de 1992

**SOMMAIRE**

---

Jean HIERNARD. — Au temps des Reîtres et des Lansquenets : quelques documents numismatiques relatifs à la troisième guerre de religion (1568-1570) .....	3
Isabelle SOULARD BERGER. — Agnès de Bourgogne, duchesse d'Aquitaine puis comtesse d'Anjou. Œuvre politique et action religieuse (1019-v. 1068) .....	45
Jacques MARCADÉ. — Le clergé du Loudunais pendant la Révo- lution .....	57
Procès-verbaux .....	71

**PUBLICATION TRIMESTRIELLE**

POITIERS  
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
Hôtel de l'Echevinage et des Grandes-Ecoles  
RUE PAUL-GUILLON  
B.P. 179  
86004 POITIERS CEDEX

ig 193/20035

# AGNÈS DE BOURGOGNE, DUCHESSÉ D'AQUITAINE PUIS COMTESSE D'ANJOU. OEUVRE POLITIQUE ET ACTION RELIGIEUSE (1019-V. 1068).

par Isabelle SOULARD-BERGER

Celle qui allait devenir deux fois comtesse est née vers l'an mil. Elle s'appelle Agnès, elle est la fille cadette de l'éphémère duc de Bourgogne Otte-Guillaume et de son épouse Ermentrude, héritière des comtés de Mâcon et d'Outre-Sâone et sœur de l'évêque de Langres, Brun de Roucy<sup>1</sup>. De l'enfance d'Agnès, peu de renseignements nous sont parvenus. Tout au plus savons-nous qu'elle a probablement vu le jour à Mâcon dont son père était comte par sa femme. Lui-même, un temps duc de Bourgogne à la mort d'Henri I<sup>er</sup> en octobre 1002, s'est vu dépossédé de son duché par le roi de France Robert II héritier plus direct du dernier duc<sup>2</sup>. Le frère aîné d'Agnès a épousé une fille du duc de Normandie et sa sœur Mathilde est la femme du comte Landry de Nevers, compagnon d'armes d'Otte-Guillaume<sup>3</sup>. Dès sa naissance, Agnès connaît sa destinée : elle doit être comtesse.

Effectivement, en 1019<sup>4</sup>, et non en 1023 comme l'affirme la *Chronique de Saint-Maixent*<sup>5</sup>, Agnès épouse le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, Guillaume V le Grand qui n'est plus tout jeune et dont c'est le troisième mariage<sup>6</sup>. Elle lui donne deux fils, Pierre-Guillaume (futur

1. *Chronique de Saint-Maixent*, éd. et trad. Jean VERDON, Paris, 1979 (« Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Age »), p. 111.

2. Jean RICHARD, *Les ducs de Bourgogne et la formation du Duché du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1954, p. 3-6 et Olivier GUILLOT, *Le comte d'Anjou et son entourage au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1972, t. 1, p. 46.

3. Jean RICHARD, *op. cit.*, p. 3-6.

4. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, publ. par A. BRUEL, Paris, 1884, t.3, ch. n° 2716 (mars 1019), p. 739 : Guillaume, duc d'Aquitaine, donne l'église Saint-Paul à l'abbaye de Cluny et la « comtesse Agnès » est témoin de ce don.

5. *Chronique de Saint-Maixent*, p. 111.

6. Sur Guillaume le Grand et sa famille, Alfred RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou, 778-1204*, Paris, 1903, t. 1 et J.H. PROELL, *L'entourage des comtes de Poitou, d'Eble à Guillaume le Grand*, mémoire de maîtrise dactylographié, Poitiers, 1984.

Guillaume VII) et Guy (futur Guillaume VIII). Face à la brillante personnalité de son mari, Agnès joue un rôle politique très effacé. Tout au plus, participe-t-elle, à titre de témoin aux côtés du duc, à des donations faites à des établissements religieux par quelques seigneurs poitevins ou saintongeais. Ainsi, elle appose sa signature au bas d'un acte de donation concernant l'abbaye de Saint-Maixent<sup>7</sup>. Elle confirme encore le don de Heirois et d'Aldéade en faveur de Saint-Jean d'Angély vers 1028<sup>8</sup>. Cependant, ses possibilités d'action paraissent s'arrêter là. Le duché est gouverné de main de maître par Guillaume qui ne tolère aucune ingérence dans les affaires publiques de la part de sa jeune épouse. Il semble même qu'il se méfie des ambitions qu'il croit deviner chez sa femme. C'est du moins ce qui apparaît dans une charte des années 1023-1026 à destination de Saint-Maixent<sup>9</sup>. Malheureusement, nous n'avons pas conservé l'original de l'acte mais la copie qui en a été faite, même si elle doit être lue avec circonspection sur quelques points, est acceptée ordinairement comme digne de foi pour le passage qui nous intéresse ici. Au bas de l'acte, sont inscrites les signatures de « Guillaume, comte » (il s'agit du futur Guillaume VI) et de « Guillaume, son père » (autrement dit Guillaume le Grand). Il est probable que ce dernier a jugé prudent d'associer son fils au pouvoir afin d'éviter après sa mort la mainmise d'Agnès sur le comté. Pour lui, c'est sauvegarder les droits de ses deux fils aînés, Guillaume, né de sa première femme Aumode et Eudes, né de la seconde, Brisque de Gascogne. Ce texte est en tous cas révélateur d'une certaine méfiance envers Agnès, voire peut-être d'une mésentente entre les époux ducaux, mais ce n'est là qu'une hypothèse. Et logiquement, à la mort de Guillaume le Grand, le duché passe à son héritier direct Guillaume VI dit le Gros.

Deux ans plus tard, Agnès se remarie avec le comte de Vendôme, Geoffroy, dit Geoffroy Martel, de quelques années son cadet<sup>10</sup>. Cette union sert les intérêts des deux protagonistes.

L. Halphen croit y déceler un complot ourdi par Agnès dans le but d'évincer Guillaume et Eudes les fils aînés de Guillaume le Grand et d'assurer la mainmise sur le duché à ses propres fils, alors mineurs, Pierre-Guillaume et Guy<sup>11</sup>. O. Guillot se rallie à ces vues<sup>12</sup>. Pour at-

7. *Chartes et Documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent*, éd. Alfred RICHARD, Poitiers, 1887, (« Arch. hist. Poitou », t. XVI), t. I, n° LXXXII, p. 100, août 1021-1025.

8. *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean d'Angély*, publ. Georges MUSSET, Paris, 1904-1906, (« Arch. hist. Saintonge et Aunis »), t. I, ch. n° IX, p. 29, 1023-1030 (v. 1028).

9. *Chartes... de Saint-Maixent*, n° LXXXVI, t. I, p. 104, 1023-1026.

10. Alfred RICHARD, *op. cit.*, t. I, p. 177.

11. Louis HALPHEN, *Le comté d'Anjou au XI<sup>e</sup> siècle*, 1<sup>re</sup> éd., Paris, 1906, 2<sup>me</sup> éd., Genève, Slatkine-Megariétis Reprints, 1974, p. 56-57.

12. GUILLOT, *op. cit.*, t. I, p. 45-46.

teindre ce but, il suffit que Guillaume et Eudes soient éliminés d'une façon ou d'une autre. Néanmoins, deux autres mobiles peuvent être relevés. Agnès, en se remariant, recouvre le statut de femme mariée à un homme puissant, statut nettement plus considéré que celui de veuve, fut-ce d'un duc d'Aquitaine. Par ailleurs, Agnès y voit le moyen de réaliser ses ambitions politiques et de mettre en pratique les savoir-faire que les treize années passées auprès de Guillaume le Grand lui ont enseignés. Elle espère donc, dès cet instant, non seulement placer ses fils mais surtout exercer le pouvoir en leur nom.

Né en 1006, Geoffroy Martel est le fils du comte d'Anjou Foulque Nerra. Malgré son jeune âge, il a saisi toute l'importance d'un tel mariage. Une fois Guillaume VI et son frère Eudes éliminés, il pourra gouverner le duché d'Aquitaine par l'intermédiaire de son épouse et de ses beaux-fils. De plus, comme le remarque à juste titre O. Guillot, le mariage avec Agnès offre des perspectives politiques qui dépassent le cadre de l'ouest français<sup>13</sup>. N'oublions pas qu'elle est la petite fille d'un ancien roi d'Italie, que son beau-frère est Landry de Nevers et que son oncle tient le siège épiscopal de Langres. C'est pourquoi Geoffroy Martel contracte ce mariage avec Agnès contre l'avis de son père le 1<sup>er</sup> janvier 1032. Et c'est dans cette union qu'Agnès va pleinement se réaliser.

Cependant, dans les années 1032-1039, la comtesse Agnès semble tenir une place assez effacée aux côtés de son époux, le bouillant Geoffroy. Elle assiste à quelques plaids, doit présider à ses côtés de nombreux banquets mais surtout elle donne l'impression d'attendre le temps où elle pourra donner la pleine mesure de son talent politique. Mais pour cela, il faut que Guillaume VI et Eudes aient disparu. Dès 1032, Geoffroy Martel commence son travail de sape et un climat de guerre s'installe. Quel est le rôle d'Agnès dans les hostilités ? La comtesse, qui a conservé de multiples relations en Aquitaine, fait probablement œuvre de diplomate. G.T. Beech rappelle que « c'est vraisemblablement à l'instigation du comte que la comtesse Adèle (de Vendôme) fait don à Guillaume de Parthenay d'un bien ... »<sup>14</sup>. Nous pensons que l'instigatrice de cette brillante idée est bien plutôt la comtesse Agnès qui avait sûrement eu maintes occasions de rencontrer le seigneur de Parthenay à la cour de Poitiers. Toujours est-il que les événements se précipitent et tournent en faveur du couple angevin. En 1033, Geoffroy s'empare de Guillaume VI qu'il garde prisonnier jusqu'en 1036 tandis qu'il étend son influence sur l'Aquitaine. Cependant, à la mort de Guillaume deux ans plus tard en 1038, rien n'est joué puisque Eudes recueille l'héritage de son frère. L'attente de Geoffroy et d'Agnès ne

13. *Ibid.*, p. 46.

14. Cité dans *ibid.*, p. 52-53.

dure guère. En mars 1039, alors qu'il assiège Mauzé, Eudes 1<sup>er</sup> succombe<sup>15</sup>. Les ambitions d'Agnès se réalisent : son fils Pierre-Guillaume est reconnu duc d'Aquitaine sous le nom de Guillaume VII, tandis que la Gascogne est confiée à son cadet Guy-Geoffroy.

Les années 1040-1050 consacrent l'apogée de l'œuvre d'Agnès tant en Poitou qu'en Anjou. C'est aussi le temps où elle développe une remarquable stratégie matrimoniale pour ses enfants. Désormais, en effet, Agnès partage son temps entre l'Aquitaine qu'elle gouverne au nom de son fils et l'Anjou où elle retrouve son époux Geoffroy. En Aquitaine, son autorité est incontestée et ses capacités sont reconnues par tous. D'ailleurs, ses mérites sont évoqués dans une charte de l'abbaye de Saint-Maixent datée de l'an 1041 : l'auteur souligne son aptitude à gouverner pour le mieux le pays<sup>16</sup>. Il est vrai qu'elle préside de concert avec son fils toutes les réunions importantes<sup>17</sup>. Elle témoigne seule ou à ses côtés lors de donations à des abbayes. Ainsi, nous trouvons son nom au bas d'un acte de donation émanant d'une noble dame nommée Atteldis en faveur de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély<sup>18</sup>. Et surtout, Agnès est le symbole de la paix retrouvée puisque l'avènement de son fils est synonyme de fin des hostilités avec l'Anjou. Notons néanmoins qu'aucune action d'éclat ne peut être attribuée à Guillaume Aigret. Un «terne» constate E.-R. Labande qui en accuse son «encombrante» mère<sup>19</sup>. Certes, ni conquête ni croisade à son actif, mais le maintien de la paix. N'est-ce pas là la plus belle des œuvres ? Agnès ne néglige pas pour autant son rôle de comtesse d'Anjou. Nous la trouvons souvent citée auprès de son mari dans des actes et à des titres divers. Elle est témoin de donations notamment envers l'abbaye de la Trinité de Vendôme<sup>20</sup>. Elle participe aux côtés de Geoffroy à des exemptions de coutumes<sup>21</sup>. Elle intervient aussi dans des réglemens judiciaires ; ainsi, elle est du même avis que Geoffroy lorsqu'il s'agit de se prononcer sur les bienfaits du serment et du jugement de Dieu lors d'un litige opposant un particulier aux moines de Marmoutier<sup>22</sup>.

Tout en menant de front sa vie de duchesse-mère de Poitou et de comtesse d'Anjou, elle développe une politique matrimoniale extrême-

15. *Ibid.*, p. 52-53.

16. *Chartes... de Saint-Maixent*, n° XCV, t.I, p. 115, 1041.

17. *Chronique de Saint-Maixent*, p. 123, année 1044.

18. *Cartulaire... Saint-Jean d'Angély*, n° CLXXXI, t.I, p. 215, 1038-1047 (v. 1038).

19. *Histoire du Poitou, du Limousin et des Pays Charentais*, dir. Ed.-R. LABANDE, Toulouse, Privat, 1972, p. 111.

20. *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, publ. par Ch. METAIS, Vannes, 1893-1904, 5 vol., t.I, n° XLVI, p. 99, 3 juin 1040 ; n° XLVII, p. 100, peu après 1040 ; n° XLIX, p. 103, 1043.

21. GUILLOT, *op. cit.*, t. II, ch. n° 124, p. 96, 1032-15 août 1052.

22. *Ibid.*, n° 136, p. 102, août 1044-15 août 1052.

ment intéressante même si ses choix ne s'avèrent pas toujours heureux. Par exemple, elle fait épouser une certaine Hermessende à son fils aîné<sup>23</sup>. Mal lui en prend car le couple décède sans postérité. De même, les deux premières épouses de Guy-Geoffroy-Guillaume (futur Guillaume VIII d'Aquitaine) n'ont pas d'enfant<sup>24</sup>. Pourtant le choix de Garsinde de Périgord, supposée être la première femme de Guillaume VIII, n'est pas le fruit du hasard mais répond à une volonté stratégique. Il s'agit probablement d'étendre l'influence du Poitou sur le Périgord, de consolider une alliance déjà ancienne entre les deux régions et d'améliorer les relations entre le comte de la Marche et du Périgord et le duc d'Aquitaine. Agnès a-t-elle, avant de mourir, influencé la décision de son fils qui répudie dans les années 1067-1068 sa deuxième épouse Matéode et s'unit à Audéarde de Bourgogne en 1069? C'est probable mais rien ne permet de confirmer cette hypothèse. Tout au plus pouvons-nous dire que ce mariage renouvelle l'ouverture de l'Aquitaine en direction de l'est. Mais surtout le coup de génie d'Agnès réside dans le mariage de sa fille Agnès (dite aussi Ala) avec l'empereur Henri III<sup>25</sup>. L'union est célébrée à Besançon le 1<sup>er</sup> novembre 1043 après de courtes négociations car toutes les parties présentes ont intérêt à ce que ce mariage se fasse et la comtesse Agnès semble être au centre de la toile qui se tisse. En effet, ce mariage prend place dans la politique d'alliance de Geoffroy Martel qu'O. Guillot analyse parfaitement : « L'axe politique ainsi établi donnait lieu à notre comte d'étendre son autorité, déjà assurée du Vendômois à l'Aquitaine, vers les régions de la Bourgogne et du Nivernais où son épouse Agnès aurait, de par son ascendance et ses parents par alliance, la possibilité de jouir d'un crédit d'autant plus vif que l'Empereur Henri III le viendrait désormais renforcer ; mais,... il y avait peut-être aussi l'idée d'une mutation possible du pouvoir comtal, d'une ascension vers la royauté : la comtesse Agnès n'avait-elle pas eu pour grand-père un ancien roi des Lombards? Son époux, sous l'égide de l'empereur, pouvait espérer reconquérir un titre similaire aux dépens du roi capétien »<sup>26</sup>. Nous le voyons, tout converge encore une fois vers Agnès qui reste la personne sur laquelle alliances, origines prestigieuses et influences se cristallisent. Elle-même est satisfaite

23. *Chronique de Saint-Maixent*, p. 129, année 1050 : « Pour sa part, Guillaume, duc et comte des Poitevins, avait épousé Hermessende ».

24. Renée MUSSOT-GOULARD, *Les princes de Gascogne, 768-1070*, Marsolan, C.T.R., 1982, p. 190, précise que Garsinde de Périgord est en fait Aïna de Périgord, comtesse de Bordeaux et veuve de Eudes, duc d'Aquitaine. Lors de son mariage avec Guy-Geoffroy, elle lui transmet le titre de comte de Bordeaux. L'auteur ajoute : « le mariage... avait été préparé par... Agnès. Celle-ci voulait ainsi permettre à son fils Guy-Geoffroy d'avoir une « terre de puissance » que ne pouvait lui offrir l'Aquitaine tenue par son frère aîné... il devient duc des Gascons ».

25. GUILLOT, *op. cit.*, p. 60-63.

26. *Ibid.*, p. 60-63.

de cette union. Son cœur de mère se réjouit d'avoir offert un beau mariage à sa fille unique et son instinct politique apprécie l'assurance d'une alliance durable avec l'empereur (qui d'ailleurs ne se dément pas même après la répudiation d'Agnès). L'empereur lui-même y voit plus d'un avantage : il acquiert, par l'intermédiaire de sa belle-mère, une ouverture sur la Bourgogne ; en outre, et dans le contexte religieux de l'époque ce n'est pas négligeable, il entre en contact avec la prestigieuse abbaye bourguignonne de Cluny. Là encore Agnès est le pivot de l'intérêt manifesté par l'empereur. Cette union est, pour Agnès, l'occasion de revoir sa Bourgogne natale, d'apprécier de nouveau les charmes de l'Italie qu'elle a visitée avec Guillaume V et de découvrir l'Allemagne. Lambert de Hersfeld nous apprend effectivement qu'à la Noël 1045 Agnès se trouve en Allemagne, à Goslar, au moment où sa fille accouche de son premier enfant<sup>27</sup>. Il est tout à fait probable que Geoffroy Martel l'accompagne mais Lambert de Hersfeld ne le précise pas. Nous les retrouvons en 1046 en Italie où ils assistent en décembre au synode de Sutri qui dépose le pape Gratiens puis le pape Benoît IX. Finalement, Henri III fait élire l'archevêque de Bamberg, qui prend le nom de Clément II. C'est lui qui, le 25 décembre 1046, couronne l'empereur et sa jeune épouse sous les yeux embués de larmes de la comtesse Agnès. Après un pèlerinage au Monte Gargano, Agnès et Geoffroy rentrent dans leur comté.

Malheureusement, pour Agnès, une page se tourne bientôt. Vers 1050, en tous les cas avant le 15 août 1052, Geoffroy Martel la répudie car elle ne lui a pas donné d'héritier<sup>28</sup>. C'est du moins la thèse qui prévaut parmi les historiens de l'Anjou.

Cependant, à mon sens, si nous ne pouvons contester la répudiation, du moins pouvons-nous rechercher qui a réellement pris l'initiative de la rupture. A qui profite-t-elle ? A qui fait-elle tort ? Geoffroy, certes, gagne la possibilité d'épouser une autre femme qui pourra peut-être lui donner un fils, mais ce n'est qu'une mince compensation au regard des multiples inconvénients liés à son « divorce ». Il perd son influence sur l'Aquitaine et risque les foudres du comte-duc Guillaume VII. Surtout, il est contraint de renoncer à l'alliance impériale puisque l'empereur prend le parti de sa belle-mère et donc d'abandonner toute ambition royale. C'est cher payé la rupture avec Agnès. En revanche, que perd Agnès ? Cette femme fière, volontaire et indépendante, peut désormais se passer de mari d'autant qu'elle doit souhaiter être maître de ses choix en Aquitaine et se débarrasser d'un conseiller parfois encombrant.

27. Louis HALPHEN, *op. cit.*, p. 128, n. 1 et *Cartulaire... Trinité de Vendôme*, n. 1, p. 131.

28. Le 15 août 1052, Geoffroy est marié à Grèce ; c'est du moins ce qui apparaît dans une chartre de cette date publiée par O. GUILLOT, *op. cit.*, t. II, n° 142, p. 106.

En outre, « s'il faut croire, avec J. Dhondt, que cette forte femme, une fois séparée du comte d'Anjou, ait vers 1054 contribué à établir un lien entre la Maison de Blois et l'empereur, ce serait le signe... que la comtesse Agnès ait eu des ambitions tournées surtout vers l'est : auquel cas, l'on devine que son union avec Geoffroy Martel a fort bien pu lui peser à partir du moment où l'empereur ne voulait plus soutenir son époux »<sup>29</sup> (ce qui est le cas dans les années 1050). Alors Agnès initiatrice de la rupture ? C'est possible. Néanmoins ne négligeons par l'hypothèse d'O. Guillot qui suppose l'intervention du roi Henri 1<sup>er</sup> de France désireux de ramener dans le giron royal son tumultueux vassal, Geoffroy Martel<sup>30</sup>. Quoiqu'il en soit, cette rupture met fin à l'alliance qui unissait depuis près de vingt ans l'Anjou et l'Aquitaine. D'amis et d'alliés, Agnès et son fils Guillaume VII Aigret deviennent les ennemis de Geoffroy Martel. Et bientôt, la paix est rompue. En 1053, une rencontre entre l'armée angevine et les soldats du duc est imminente mais Guillaume VII préfère traiter. Une paix de convenance, entrecoupée d'escarmouches, s'installe jusqu'en 1058. Cette année-là, Guillaume reprend l'offensive et met le siège devant Saumur où Geoffroy est retranché. La dysenterie le force à lever le siège et il s'éteint peu après emporté par cette maladie<sup>31</sup>. Son successeur et frère Guillaume VIII, deuxième fils d'Agnès, n'a pas le loisir de poursuivre la guerre contre l'Angevin puisque Geoffroy Martel meurt à son tour en 1060. Ce n'est que plus tard que Guillaume VIII venge l'offense faite à sa mère en reprenant la Saintonge aux comtes d'Anjou, Geoffroy le Barbu et Foulques le Réchin (1062)<sup>32</sup>.

Femme politique certes, mais Agnès est aussi une femme de son temps et à ce titre elle participe au grand mouvement de fondation et de dotation d'églises ou d'abbayes qui marque le XI<sup>e</sup> siècle.

Dès 1019, année de son premier mariage, elle se joint à Guillaume le Grand pour offrir à l'abbaye de Cluny de nombreux biens et notamment une église sise en Poitou accompagnée de ses dépendances (terres, vignes, prés, pêcheries) ainsi que de ses colons<sup>33</sup>. Seule, mais du consentement de son époux, elle cède la dîme de La Laigne et six journaux de terre à l'abbaye de Saint-Jean d'Angély en février 1028<sup>34</sup>. Elle approuve aussi en tant que femme et témoin le don d'une part d'alleu et d'une île par le duc Guillaume à la même abbaye dans les années 1023-

29. Olivier GUILLOT cite ici (*op. cit.*, p. 77) Jan DHONDT, « Henri 1<sup>er</sup>, l'Empire et l'Anjou », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1946-1947, p. 104.

30. GUILLOT, *op. cit.*, p. 77-78.

31. *Chronique de Saint-Maixent*, éd. VERDON, année 1058, p. 131.

32. *Histoire de Poitiers*, dir. Robert FAVREAU, Toulouse, Privat, 1981, p. 91.

33. *Supra*, n. 1.

34. *Cartulaire... Saint-Jean d'Angély*, t.I, n° CLXXIV, p. 221, 1028.



1030<sup>35</sup>. Enfin, le couple ducal encourage les donations des particuliers en faveur des églises, des abbayes et des prieurés. Tous les deux témoignent favorablement lors de la donation d'Adeline et de son fils Rorgue qui abandonnent un alleu à Hugues de Lusignan pour qu'il en dote l'église qu'il fait édifier à Brux<sup>36</sup>. Enfin, le 6 mars 1025, ils approuvent l'échange conclu entre le même Hugues de Lusignan et les chanoines de Saint-Hilaire de Poitiers au sujet d'une terre qui portera une église face au château de Lusignan<sup>37</sup>.

Cependant, l'action religieuse d'Agnès atteint une toute autre dimension dans ses années de vie commune avec Geoffroy Martel. Seule, en compagnie de ses fils ou de son mari, elle multiplie les créations d'abbaye et les dons en faveur de nombreux établissements religieux. Evoquons tout d'abord les fondations d'abbayes. En 1040, Geoffroy et sa femme fondent l'abbaye de la Trinité de Vendôme<sup>38</sup>. Selon la légende, les époux sont accoudés à la fenêtre de leur chambre au château de Vendôme quand ils voient tomber trois étoiles dans un pré voisin. Ils décident aussitôt d'y élever un monastère en l'honneur de la Sainte-Trinité. Tous deux dotent largement le nouvel établissement monastique (terres, églises et biens divers situés dans le Vendômois mais aussi dans le Maine ainsi qu'en Saintonge). Plus tard, en 1049, ils ajoutent au temporel de ladite abbaye l'église Toussaint d'Angers<sup>39</sup>. Seule, Agnès cède la moitié de l'église de Villerable à la communauté des moines<sup>40</sup>. Dans les années 1046-1051, les époux donnent à la même abbaye une part du tonlieu que la comtesse possède à Saint-Florent-sur-Loire<sup>41</sup>. En 1047, ils fondent l'abbaye Notre-Dame de Saintes en Saintonge en rémission de leurs péchés et ils lui offrent une multitude de biens immeubles ainsi que de nombreuses églises. Toutes ces donations sont confirmées, à leur demande, par l'archevêque de Bordeaux le 2 novembre 1047<sup>42</sup>. Ils font encore édifier un second monastère dédié à la Trinité, cette fois à Angers au lieu-dit L'Evrière (1047 égale-

35. *Ibid.*, n° IX, p. 29, v. 1028 (1023-1030).

36. *Chartes de l'abbaye de Nouaillé de 678-1200*, publ. par dom Pierre de MONSABERT, Poitiers, 1936 (« Arch. hist. Poitou », t. XLIX), n° 103, p. 171, 1023-1030.

37. *Ibid.*, n° 104, p. 172, 6 mars 1025.

38. *Cartulaire... Trinité de Vendôme*, n° XXXV, p. 55, 31 mai 1040. Voir aussi Charles METAIS, « De l'authenticité des chartes de fondation et bulles de l'abbaye de la Trinité de Vendôme », dans *Le Moyen Age*, 2<sup>e</sup> série, n° VIII, 1904, p. 1-44 ; P.D. JOHNSON, *Prayer, Patronage and Power, The Abbey of La Trinité, Vendôme, 1032-1187*, New York University Press, New York and London, 1981 ; ID., « Pious Legends and Historical Realities : The Fundation of la Trinité... », dans *Revue Bénédictine*, n° 91, 1981.

39. GUILLOT, *op. cit.*, t. II, n° 119, p. 93, 6 janvier 1049.

40. *Cartulaire... Trinité de Vendôme*, n° LXIX, p. 127, 1040-1047.

41. GUILLOT, *op. cit.*, t. II, n° 122, p. 95, 1047-1051.

42. *Cartulaire de l'abbaye royale Notre-Dame de Saintes*, publ. par Th. GRASILLIER, Niort, 1871, n° 1, p. 1, 1047 et n° 2, p. 6, 2 nov. 1047.

ment)<sup>43</sup>. En 1056, les deux établissements dédiés à la Trinité sont offerts en alleux au Siège Apostolique<sup>44</sup>. Puis, vers 1050, Agnès, assistée de ses deux fils, fonde la collégiale des chanoines réguliers de Saint-Nicolas de Poitiers<sup>45</sup>. Certes, l'acte de fondation n'est pas daté mais il est certain que la création de la collégiale a lieu avant la séparation d'Agnès et de Geoffroy. Comme l'indique G. Pon, « si ce dernier (Geoffroy) n'apparaît pas dans la charte de fondation, il intervient quelques temps plus tard pour prendre le nouvel établissement sous sa garde et confirmer les donations que sa femme (*uxor mea*) et ses beaux-fils avaient faites à Saint-Nicolas »<sup>46</sup>. Par la suite, Agnès effectue d'autres donations en faveur de cette collégiale. Ces libéralités sont confirmées vers 1063 par son fils Guy-Geoffroy-Guillaume puis par le pape Alexandre II le 8 mai 1063<sup>47</sup>. Enfin, Agnès obtient, après intervention de sa fille l'impératrice Agnès, que le pape prenne Saint-Nicolas de Poitiers sous sa protection<sup>48</sup>. En outre, Agnès participe activement à la reconstruction de l'église Saint-Hilaire de Poitiers. La *Chronique de Saint-Maixent*, à l'année 1049, rappelle qu'aux calendes de novembre, le monastère de Saint-Hilaire est consacré et ajoute cette indication très instructive sur les œuvres d'Agnès : « la comtesse Agnès qui ordonna de le dédier, en construisit la plus grande partie »<sup>49</sup>.

Enfin, Agnès, en compagnie de son mari ou de ses fils, fait de multiples dons aux abbayes angevines, poitevines et saintongeaises. Comme il serait fastidieux de toutes les énumérer, nous nous contenterons de rappeler que les principaux monastères bénéficiaires sont Saint-Florent de Saumur, Notre-Dame de Noyers, la Trinité de Vendôme ainsi que plusieurs autres<sup>50</sup>. En résumé, nous pouvons dire que le couple vendômois a largement contribué à accroître le patrimoine de ces petites et grandes abbayes. Mais une question se pose : pourquoi une telle générosité ? Certes, nous l'avons dit, Geoffroy et Agnès obéis-

43. *Cartulaire... Trinité de Vendôme*, n° XXXVIII, p. 79, 1056-1060.

44. GUILLOT, *op. cit.*, t.2, n° 164, p. 121, 1056.

45. *Cartulaire du prieuré de Saint-Nicolas de Poitiers*, publ. par L. RÉDET, Poitiers, 1872 (« Arch. hist. Poitou »), n° I, p. 5-8, v. 1050.

46. Georges PON, « L'apparition des chanoines réguliers en Poitou, Saint-Nicolas de Poitiers », dans *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 4<sup>e</sup> série, t. XIII, 1975-76, p. 55-70 et *Cartulaire... Saint-Nicolas...*, n° XXVII, p. 32-33, avant 1052.

47. *Recueil de Documents concernant la Commune et la ville de Poitiers*, t.I, 1063-1327, publ. par Ed. AUDOUIN, Poitiers, 1923 (« Arch. hist. Poitou », t. XLIV), n° I, p. 1-4, v. 1063 ; n° II, p. 4-5, 1063 ; n° III, p. 5, 8 mai 1063.

48. *Cartulaire... Saint-Nicolas...*, n° IV, p. 10-12, v. 1063 (1061-1068).

49. *Chronique de Saint-Maixent*, année 1049, p. 127.

50. *Chartes poitevines de Saint-Florent près Saumur (de 833 à 1160 environ)*, publ. par Paul MARCHEGAY, Poitiers, 1873, (« Arch. hist. Poitou », t. II), n° LXVII, p. 84, av. 1043 et n° LXVIII, p. 85, av. 1043 ; *Cartulaire de l'abbaye de Noyers*, publ. par U. CHEVALIER, Tours, 1872, n° 3, p. 4 ; *Cartulaire... Trinité de Vendôme*, n° LXXXV, p. 155, 1045-1049 ; etc.

sent aux coutumes pieuses du temps mais n'oublions pas aussi ce que suggère le moine de Saint-Maixent : « Cette dame offensa le Seigneur sur bien des points... »<sup>51</sup>. Il fait probablement allusion aux moyens employés par Agnès pour réaliser ses ambitions mais surtout à son mariage avec Geoffroy jugé « incestueux » par l'Eglise. En effet, Agnès et Geoffroy étaient alliés au troisième degré par le premier mariage d'Agnès (cf. arbre généalogique), ce qui constituait un empêchement canonique au mariage à l'époque. Or les deux époux, nous le savons, sont passés outre l'interdiction de l'Eglise. Par conséquent, pour obtenir le pardon de cet important péché, il leur faut consentir à maints sacrifices envers l'Eglise. Cependant, nous ne pouvons nous contenter de cette explication par trop simpliste. Il est effectivement nécessaire d'intégrer les fondations et les donations d'Agnès dans l'œuvre générale des princes territoriaux de l'époque. Les exemples de créations de monastères par des ducs, des comtes ou leurs épouses abondent et pas seulement dans le Poitou. Evoquons ainsi l'établissement d'une communauté monastique sur le Mont-Saint-Michel par le duc de Normandie Richard I<sup>er</sup> en 965<sup>52</sup>. En Bretagne, c'est Alain Caignard, comte de Cornouaille, qui permet à l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé de voir le jour en 1022<sup>53</sup>. En Aquitaine, les fondations des ducs, des seigneurs et de leurs femmes sont multiples. Citons l'abbaye Saint-Jean d'Orbestier fondée par le duc Guillaume V en 1007<sup>54</sup>, la Trinité de Poitiers construite après 963 selon la volonté d'Adèle de Normandie, veuve de Guillaume Tête d'Etoupe<sup>55</sup> ou encore l'abbaye de Talmont érigée par Guillaume le Chauve de Talmont en 1040<sup>56</sup>. Le propre fils d'Agnès fait élever l'abbaye Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers en 1076<sup>57</sup>. Replacées dans ce contexte, les fondations ou même les donations effectuées par Agnès apparaissent sous un jour nouveau. Elles répondent à des mobiles divers mais généralement non personnels à la comtesse d'Anjou. L'implantation politique, le contrôle de l'Eglise par

51. *Chronique de Saint-Maixent*, année 1049, p. 127.

52. J. LAPORTE, « L'abbaye du Mont-Saint-Michel aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. 1, *Histoire et vie monastique*, Paris, 1967, p. 53-83.

53. *Cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé*, publ. par L. MAITRE, Rennes, 1904, n<sup>o</sup> 1, p. 130.

54. *Cartulaire de l'abbaye d'Orbestier (Vendée)*, publ. par Louis de LA BOUTELIERE, Poitiers, 1877 (« Arch. hist. Poitou », t. VI), n<sup>o</sup> 1.

55. François SEMUR, *Abbayes, Prieurés et Commanderies de l'Ancienne France...*, s.l., Imprimerie régionale de Bannalec, 1984, p. 115.

56. *Cartulaire de l'abbaye de Talmont*, publ. par Louis de LA BOUTELIERE, Poitiers, 1875 (« Mém. Soc. Antiq. Ouest », t. XXXVI, 1872).

57. Marie-Thérèse CAMUS, « Un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes à Poitiers vers 1075 : Saint-Jean de Montierneuf », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, XXI, 1978, p. 357-384 ; ID., *Les débuts de la sculpture romane à Poitiers et dans sa région*, thèse de doctorat d'Etat, Toulouse, 1987, p. 27-29 et 370-398.

la famille ducale ou comtale, l'aménagement de l'espace sont autant de motivation de la comtesse Agnès. Ses fondations s'inscrivent parfaitement dans le concept d'«Eglise princière» mis en lumière par G. Pon<sup>58</sup>. Par ailleurs, Agnès est une femme de son temps et son attitude est conforme à celle de ses contemporaines. En effet, celles-ci sont connues surtout par leurs nombreuses offrandes aux établissements religieux. Ces femmes, essentiellement issues de la noblesse, cèdent leurs biens propres aux abbayes. Tel est le cas, par exemple, de Girburge qui abandonne une terre à Saint-Junien de Nouaillé dans les années 1031-1036<sup>59</sup>.

Nous aimerions arrêter ici l'histoire d'Agnès alors qu'elle est encore la compagne de Geoffroy et qu'elle partage ses bienfaits en faveur de divers monastères. Elle est alors à l'apogée de sa vie. Mais nous ne pouvons gommer le temps où elle souffre comme tant d'autres femmes de son époque d'un mal très répandu : la répudiation. Seule, mais continuant de surveiller de très près les affaires du duché, elle partage son temps entre le palais ducal de Poitiers et l'abbaye Notre-Dame de Saintes où elle s'éteint vers la fin de l'année 1068. Figure féminine hors pair, Agnès de Bourgogne, duchesse d'Aquitaine puis comtesse d'Anjou, est un personnage mal connu de l'Histoire. Pourtant, elle a marqué de sa personnalité exceptionnelle trente ans de l'histoire du duché d'Aquitaine. Femme ambitieuse, intelligente, autoritaire, elle a gouverné avec sagesse et a ouvert la voie à une autre femme, son arrière-petite-fille, Aliénor d'Aquitaine.

58. Georges PON, *Histoire du diocèse de Poitiers*, publ. sous la dir. de Robert FAVREAU, Paris, 1988, p. 35-43.

59. *Chartes... de Nouaillé*, n° 109, p. 181-182, 1031-1036.

Arbre généalogique d'Agnès de Bourgogne et de ses maris

